



**COMPTE-RENDU
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JANVIER 2020**

Sur convocation en date du 10 janvier 2020, le conseil municipal de FRANS s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, le vendredi 17 janvier 2020 à 20 h 30, sous la présidence de M. Martial THEVENET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 18 **Présents :** 16 **Votants :** 16

Présents : Danielle BLACHE, Nathalie BOIX, Jean-François CHANTELOUBE, Pascal CUNY, Jean-Philippe GUILLAUD, Bernard MANVOY, Valérie MERLE, Jean-Pierre MILTON, Michelle NUGUET, Joël PECHOUX, Jean-Luc RAUX, Patricia RELACHON, Jérémy ROBERT, Martial THEVENET, Claire VAUDANT, Laurence VIALLA.

Absents : Hervé ROCHE.

Absents excusés : Nathalie WIMMENAUER.

Secrétaire de séance : Jérémy ROBERT élu à l'unanimité.

Compte-rendu de la séance du 15 novembre 2019 : adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Délibérations

2020-01	Budget communal : autorisation de mandatement des dépenses d'investissement
2020-02	Tarifs de l'occupation du domaine public
2020-03	Mandat au centre de gestion de l'Ain pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective
2020-04	Modification du tableau des emplois permanents
2020-05	Régime indemnitaire (RIFSEEP) : mise à jour des cadres d'emplois bénéficiaires

Informations et questions diverses

- Subventions pour les travaux d'extension de la mairie
- Conclusions de l'audit du service administratif

Délibération 2020-01 - Budget communal : autorisation de mandatement des dépenses d'investissement

Il convient d'autoriser M. le Maire à mandater les dépenses d'investissement avant le vote du nouveau budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, relatives aux opérations suivantes :

- Opération 352 matériel de la mairie – création nouveau site internet pour un montant de 3 200,00 €
- Opération 441 extension de la mairie (travaux en cours) pour un montant de 100 000 €.

Approbation du conseil à l'unanimité.

Délibération 2020-02 - Tarifs de l'occupation du domaine public

Le conseil fixe à l'unanimité les tarifs d'occupation du domaine public comme suit à compter du 1^{er} février 2020 :

ACTIVITE	TARIF	ACTIVITE	TARIF
Taxi	60,00 euros par an	Autos tamponneuses/scooters	85,00 euros pour la durée de la fête
Maraîcher – camion pizza	33,00 euros par an	Manège enfantin	45,00 euros pour la durée de la fête
Commerce occasionnel	83,00 par passage	Stand de tir et autres stands de jeux	25,00 euros pour la durée de la fête

Délibération 2020-03 – Mandat au centre de gestion de l'Ain pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective

Le Centre de Gestion de l'Ain informe que le contrat d'assurance groupe souscrit pour couvrir les risques statutaires des personnels des collectivités affiliées arrive à échéance le 31 décembre 2020. Une nouvelle procédure de mise en concurrence doit être engagée pour la conclusion d'un nouveau contrat. Le CDG propose aux collectivités affiliées de le mandater pour réaliser la consultation. A l'issue la commune sera libre d'adhérer ou non au contrat qui en résultera.

Le contrat de la commune conclu avec Groupama pour ses risques statutaires arrivant également à terme le 31/12/2020, il apparaît opportun de mandater le Centre de Gestion pour l'engagement de cette consultation auprès des sociétés d'assurance.

Approbation du conseil à l'unanimité.

Délibération 2020-04 – Modification du tableau des emplois permanents

Proposition de modifier le tableau des emplois permanents comme suit :

- Suppression d'un poste relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.
- Création d'un poste relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux :

- Suppression de deux postes non pourvus.
- Création d'un poste d'une durée hebdomadaire de 21h48 annualisée.
- Transformation d'un poste pour augmentation de durée hebdomadaire à 16h18 au lieu de 15h08.

Approbation du conseil à l'unanimité.

Délibération 2020-05 – Régime indemnitaire (RIFSEEP) : mise à jour des cadres d'emplois bénéficiaires

Pour permettre le versement du RIFSEEP aux nouveaux grades intégrés dans le tableau des emplois, il convient d'actualiser la liste des cadres d'emplois bénéficiaires :

Attachés territoriaux et adjoints d'animation.

Approbation du conseil à l'unanimité.

Subventions pour les travaux d'extension de la mairie :

77 000 € par la Préfecture au titre de la DETR et 99 000 € par la Région au titre du bonus bourgs-centres. Ces aides bienvenues permettront de dégager de la trésorerie pour le budget 2020.

Conclusions de l'audit du service administratif :

L'intervenant du centre de gestion du Rhône a rendu ses conclusions. Il conseille de mettre en place une nouvelle répartition des tâches. Les temps de travail des trois postes conviennent en l'état actuel des choses ; ils devraient être revus si la commune reprenait un jour les activités du secteur périscolaire (cantine et centre de loisirs).

Création d'un nouveau site internet communal :

Jérémy Robert présente la maquette du nouveau site internet suite au changement de prestataire. La nouvelle interface est lisible sur tous les supports et comporte de nouvelles fonctionnalités. La commune sera privée de site durant une quinzaine de jours dans l'attente de sa mise en œuvre sous une nouvelle présentation. Une formation de 4 h sera dispensée au secrétariat.

Déchetterie du Pardy : en raison de retards pris dans le déroulement des travaux la réouverture n'est prévue que fin mars.

Commissions et syndicats

Animation/sports/associations :

- Une nouvelle association souhaite utiliser le terrain de football. Demande à l'étude dans l'attente de compléments d'information.
- L'association de pêche a élu un nouveau président. Concernant la remise en eau du plan d'eau, celle-ci s'effectuera en avril.

Culture/communication :

- Le bulletin municipal a été distribué pendant les fêtes. Certains ont déploré l'absence des données d'état-civil. Cette rubrique ne peut plus être éditée en raison des prescriptions liées au Règlement Général sur la Protection des Données auquel les collectivités doivent se conformer.

Voirie :

- Travaux d'aménagement du parvis mairie/église : ouverture des plis prévue le 27 janvier.

SCOT :

- Le commissaire enquêteur a rendu début janvier un avis favorable au projet de révision du SCOT.

SMICTOM :

- La communauté de communes a repris la compétence du SMICTOM, syndicat dissout au 31/12/2019.

SIEA :

- Comme annoncé lors des vœux, la fibre devrait alimenter Frans fin 2020.

La séance est levée à 22h00.

Le Maire,
Martial Thévenet

